

RECYCLAGE SSIAP3

Maintenir ses acquis de chef de service de sécurité incendie en ERP-IGH

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.

Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Présentation du métier visé

Secteurs d'activités :

Les chefs de service SSIAP 3 ont pour mission de :

- superviser l'ensemble des activités de sécurité incendie.
- assurer la gestion administrative et technique du service,
- assurer la formation et le management des équipes
- mettre en œuvre des plans de sécurité.

Type d'emplois :

- Chef de Service de Sécurité Incendie
- Code ROME : K2503

Recyclage & Remise à Niveau

Pour exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans.

Pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage, si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme
et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction,
OU
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Public cible

Vous êtes :

Cette formation s'adresse aux chefs de services de sécurité incendie en ERP ou en IGH et à toute personne détentrice du diplôme SSIAP 3 souhaitant satisfaire aux exigences en matière de recyclage de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Objectifs :

A l'issue de la formation REC SSIAP 3, les participants ont conservé les connaissances nécessaires leur permettant :

- Assurer l'organisation et la gestion du service de sécurité, ainsi que le conseil technique au chef d'établissement au sein des ERP et des IGH.
- Manager le service de sécurité
- Apporter un conseil au chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Assurer le suivi des obligations de contrôle et d'entretien (tenue des registres et de divers documents administratifs concourant à ce service).

Prérequis

- Toute personne répondant aux conditions d'accès ci-dessous.

Condition d'accès

Conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, vous devez :

- Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
- Justifier d'une activité d'au moins 1607 heures dans la fonction sur les 36 derniers mois.
- Être titulaire de l'une des attestation de formation au secourisme suivantes : PSE1 ou SST en cours de validité, ou PSC1 de moins de 2 ans.
- Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction,
- Si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, vous devez suivre une Remise à niveau SSIAP 3.

Modalités d'accès

- Sur dossier

Délais d'accès

- 2 mois

Durée

Durée totale : 21 heures / 3 jours

Effectif par session

- Minimum : 6 à 15 maximum

Tarifs

- Nous consulter

Indicateurs de performance

- Nombre d'apprenants formés
- Taux de satisfaction

Nouvelle action : les taux des indicateurs seront diffusés dans les 6 mois qui suivront la fin de la première action réalisée.

Profil des intervenants

Formateurs professionnels.
Titulaires du SSIAP2 et SSIAP3

Modalités pédagogiques

Démarche et méthodes :

- Recueil des attentes et adaptation des contenus et méthodes aux besoins individuels
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques par atelier
- Analyse de pratiques et échanges d'expérience
- Mises en situations professionnelles
- QCM d'entraînement
- Visite de sites

Modalités Techniques & outils

Conformes aux attendus de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Espaces de formation adaptés
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Manipulation d'extincteurs
- Vidéo projecteur et diaporamas
- Quizz Box
- Supports de formation, document conforme aux textes des ERP et IGH et à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Outils de suivi

- Feuilles de présences signées par demi-journée / émargement électronique
- Livret stagiaire

Outils de suivi et d'accompagnement :

- Au démarrage : Recueil des attentes et des besoins
- En cours de formation : Évaluations des acquis
- En cours de parcours : Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Post formation : Evaluation de l'impact de la formation

Contenu pédagogique

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Rappels sur les fondamentaux et les principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie.

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Responsabilité civile et pénale du responsable sécurité incendie.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise

- Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Exigences réglementaires pour l'accessibilité et évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP.

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation nominative de compétences et de Fin de formation

Dates de la formation

- Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : envergure.referenthandicap@actualgroup.com

Lieu de formation

La formation est dispensée au sein de notre organisme de formation et sur des sites partenaires.

Nos locaux sont dédiés à la formation. Ils sont conformes aux exigences légales en matière d'hygiène et de sécurité inscrites dans le Code du Travail.

- ENVERGURE CHANGE (53)
- ENVERGURE SARCELLES (95)

Contacts

- **CHANGE (53)** : Sandrine DUMAS

sandrine.dumas@actualgroup.com / 07 56 18 42 11 ou 02 49 74 74 73

- **SARCELLES (95)** : Christian VALETTE

christian.valette@actualgroup.com / 07 78 41 53 73 ou 02 49 74 74 73